



La revue de transfert *Innovations agronomiques* est une revue d'INRAE publiée en langue française. Elle a pour ambition de favoriser les échanges entre les acteurs de la recherche et les professionnels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, de contribuer à la diffusion des connaissances et acquis de la recherche et de stimuler l'innovation dans ces différents domaines. C'est une revue électronique diffusée selon le modèle Diamant (gratuite pour les auteurs/autrices et les lecteurs).

La revue est une revue propriété d'INRAE, financée sur des fonds publics, éditée par INRAE, sous licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0).

1. Objectif de la revue

La revue *Innovations agronomiques* complète la démarche portée par les Carrefours de l'Innovation INRAE (<https://ciag.hub.inrae.fr/>). Elle a pour objectif de diffuser les communications présentées lors des colloques et de les enrichir de publications complémentaires ; de diffuser les résultats de programmes de recherche spécifiques. Elle est destinée à un large public de techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants, étudiants, professionnels du monde agricole, agriculteurs, institutionnels, société civile, etc. Les articles doivent constituer un apport scientifique ou technique important pour un public ayant un niveau de compréhension niveau 6 (Bac +3).

Les articles publiés dans la revue sont surtout des synthèses scientifiques, techniques, destinées à rendre accessibles aux lecteurs des données et conclusions de recherches. Ils s'appuient majoritairement sur des connaissances validées par la publication dans des revues internationales. Des synthèses bibliographiques sont également proposées aux lecteurs.

2. L'appel à contribution et les conditions d'édition

Un **appel à contribution** est émis, et destiné aux auteurs/autrices ciblés par le numéro programmé.

Des **articles peuvent être soumis spontanément**. Dans ce cas, un titre, un résumé et la liste des contributeurs pourra être envoyée à la coordinatrice éditoriale. Si l'article n'entre pas dans la ligne éditoriale, l'auteur/autrice de correspondance en sera informé.

Dans tous les cas, les articles sont soumis en français, dans le [template de la revue](#) et envoyés à la coordinatrice d'édition.

Les auteurs/autrices garantissent que cette contribution est une œuvre originale dont ils détiennent tous les droits afférents, que l'article ne contient aucun emprunt à une œuvre de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité de l'éditeur (INRAE). Dans le cas contraire d'emprunt à des œuvres qui ne sont pas libres d'utilisation, les auteurs/autrices doivent avoir les autorisations signées des titulaires des droits de ces œuvres pour cette nouvelle exploitation dans l'article en français.

Les auteurs/autrices de correspondance doivent accepter les conditions d'édition de la revue préalablement au dépôt de l'article.

Si des réglementations existent et que le manuscrit a pour origine une activité ou un produit réglementé, l'auteur déclare sur l'honneur que cet article respecte l'intégrité déontologique ; l'éthique ; l'absence de conflit d'intérêt et le respect de la réglementation.

3. Les engagements de l'éditeur

L'éditeur s'engage :

- à organiser le circuit de relecture de l'article et à lui apporter une plus-value éditoriale ;



- à soumettre en relecture à l'auteur/autrice de correspondance une épreuve mise en forme, pour bon à tirer ou à diffuser numérique ;
- à donner la plus grande visibilité possible aux articles ;
- à permettre l'accessibilité des articles aux publics empêchés dans la mesure du possible.

4. La relecture des articles

Un comité de relecture est déterminé pour chaque numéro par la revue, incluant des spécialistes du domaine en fonction de la thématique. Ils sont sollicités après validation de la rédaction en chef de la revue. Les relectures se font en simple aveugle. Les articles sont évalués en fonction de plusieurs critères :

Adéquation à l'objectif de la revue	Résultats récents mobilisables pour l'action
Intérêt du sujet traité pour le public de la revue	Apport scientifique, technique, revue de synthèse ou appui aux politiques publiques
Rigueur du raisonnement	
Accessibilité de leur texte et illustrations aux publics visés et clarté de la rédaction	Article synthétique, texte structuré, style clair. Les acronymes sont explicités.
Volume (recommandation)	Entre 8 et 15 pages recommandé (illustrations et biblio comprises)
Présentation du manuscrit	Respect de la note aux auteurs/autrices et du template
Titre et sous titres doivent être le reflet du contenu du paragraphe	<ul style="list-style-type: none"> - Le titre correspond bien au sujet - Le résumé donne tous les éléments essentiels dans l'ordre – Il est convaincant - La traduction est correcte - L'introduction pose la question centrale de l'article et propose une mise en contexte - Les paragraphes sont structurés par thèmes - La littérature sur le sujet est bien prise en compte - Les concepts à la base de l'étude, les matériels et méthodes, les résultats obtenus, sont précisés - Les données sont accessibles - La conclusion : répond bien à la question de l'introduction et se termine par une ouverture
Les références	Elles sont suffisantes, adéquates, bien appelées dans le texte, bien mises en forme à la fin de l'article (la norme APA 7 est respectée).
Les illustrations	Elles sont suffisantes, de bonne qualité, bien numérotées et appelées dans le texte, légendées et décrites
Appréciation globale	<p>Accepté en l'état</p> <p>Accepté avec révision mineures</p> <p>Accepté avec révisions majeures : l'article pourra être envoyé en seconde relecture après réception de la version modifiée. En cas de proposition de refus par les relecteurs/relectrices ou de désaccord sur le statut de l'article, la rédaction en chef arbitre sur les suites à donner.</p> <p>Rejet : les motivations de rejet seront proposées</p>



Le cas échéant, l'article commenté et la synthèse de la grille d'évaluation sont envoyés à l'auteur de correspondance.

5. Engagement des relecteurs & relectrices :

Ils/elles s'engagent à **respecter les conditions d'édition**.

Ils/elles sont sélectionnés pour leur **expertise intellectuelle, scientifique et technique**. Ils sont chargés d'**évaluer les manuscrits sur leur seul contenu**, sans distinction de race, de sexe, d'orientation sexuelle, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire ou de philosophie politique des auteurs/autrices, etc. **Les avis rendus doivent être objectifs et formulés de manière constructive**.

Ils/elles sont tenus de **signaler** les articles de leur connaissance ayant un **rapport de similitude avec l'article soumis à la revue**, doivent signaler toute publication significative en lien avec l'article qui n'aurait pas encore été citée. Outre la qualité scientifique de l'article, Ils/elles doivent également en **apprecier la qualité linguistique**. Une qualité linguistique déficiente pourra motiver une décision de rejet.

Ils/elles doivent se récuser en cas de **conflit d'intérêt** avec l'un des auteurs/autrices ou avec le contenu du manuscrit à évaluer. Par ailleurs, tout relecteur qui se sait **non qualifié** pour évaluer un manuscrit ou qui se sait dans l'impossibilité de le faire dans des délais raisonnables est tenu d'en aviser la revue et de se récuser.

Les manuscrits reçus pour évaluation sont traités comme des **documents confidentiels**. Aucun renseignement sur un manuscrit soumis à la revue n'est divulgué à d'autres personnes que le ou les auteur(s), les relecteurs/relectrices potentiels. **Ils/elles s'engagent à ne pas conserver ou copier un manuscrit reçu pour évaluation**.

Les données présentées dans les articles soumis ne doivent pas être utilisées avant leur éventuelle publication, dans les travaux de recherche d'un(e) relecteur ou relectrice sans le consentement écrit et explicite de l'auteur/autrice

L'usage de l'intelligence artificielle n'est pas autorisé dans le processus de relecture.

Le relecteur renvoi à la coordinatrice éditoriale :

- la grille d'évaluation complétée
- l'article peut être commenté, des propositions de modifications peuvent être suggérées, en mode suivi de modification, le cas échéant.

En cas de refus de proposition de refus de l'article ou de révision majeure, ou de désaccord entre les relecteurs, les rédacteurs en chef prennent la décision finale.

6. L'édition

Après validation, l'article est mis en forme, le bon à tirer est émis, envoyé en relecture aux auteurs/autrices de correspondance, puis les articles sont :

- dotés d'un DOI (Digital Object Identifier) ;
- déposés au format pdf en archives ouvertes dans HAL dans la collection de la revue (<https://hal.inrae.fr/ARINRAE-INNOVAGRO>) ;
- diffuser en accès libre sur le site internet de la revue (<https://ciag.hub.inrae.fr/>), sur Quae (<https://www.quae-open.com/>) en format pdf et via Quae en format ePub, accessible aux publics empêchés ;



- accessibles avec une traduction multilingue instantanée via UE Farmbook (<https://eufarmbook.eu/fr>)

Consignes pour la rédaction de l'article

L'article devra être rendu **en français dans le template en utilisant les styles**. [Il est accessible sur le site internet de la revue.](#)

La **structuration globale de l'article peut suivre un plan standard** de type Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Discussions, Conclusion.

Dans ce cas :

- **l'introduction** pose le contexte, l'état des connaissances antérieures, la problématique et les résultats ou le plan de l'article. Elle représente 10 % du volume de l'article environ ;
- la partie **Matériels et méthodes** décrit le contexte, les méthodes et outils utilisés ainsi que les critères d'évaluation ;
- la partie **Résultats** présente les résultats obtenus et leur analyse. Les tableaux et figures illustrent cette partie. Cette partie est à conjuguer au passé ;
- La/les parties **Discussion et conclusion** interprètent les principaux résultats et leurs éventuelles limites et conséquences sur la question posée initialement ; mettent en regard les hypothèses et objectifs de l'étude, la synthèse des résultats et les éventuelles perspectives. Ces parties représentent entre 20 et 40 % du volume de l'article, conjuguées au présent.

** des textes alternatifs à destination des publics empêchés devront décrire les contenus des figures et photos. Destinés aux publics empêchés (notamment les personnes non-voyantes et malvoyantes) (cf. ci-dessous).

Objet	Style de la feuille de style	Commentaires
Titre de l'article	quae-titre-article	Le titre contient de 10 à 15 mots maximum, il peut expliciter le résultat de l'étude, il est recommandé d'utiliser un style affirmatif.
Les auteurs/autrices	quae-auteur	Les prénom et NOM, dans cet ordre et avec le nom en majuscule, des auteurs/autrices sont cités in extenso, dans l'ordre de contribution. Ils sont séparés par une virgule. Un chiffre en indice renvoie vers l'adresse
Collaboration de Prénom NOM	quae-auteur	Les prénom NOM, in extenso, des collaborateurs et collaboratrices, sont précisées le cas échéant, par ordre alphabétique
Adresse	quae-adresse	Adresse de rattachement professionnelle des auteurs/autrices pour cet article, précisant l'unité/le service le cas échéant - avec l'adresse postale complète. Précédé du chiffre référant aux autrices, auteurs/autrices concernés, en exposant, dans l'ordre de contribution.
Adresse mail de l'autrice/auteur de correspondance	normal	Adresse mail de l'autrice ou auteur de correspondance
DOI	normal	Ajouté par la revue : lien https:// du doi
Résumé	normal	En français, vise à donner de manière très succincte, le sujet,



		<p>l'objectif, la méthodologie, les résultats (en illustrant de chiffres les plus importants le cas échéant) et conclusions significatives, en 800 signes maximum.</p>
Mots-clés	normal	Cinq à six mots clés. Ils pourront donner des éléments de lieux, de méthode, d'espèces. Idéalement, ils sont différents des mots utilisés dans le titre. Le thesaurus INRAE peut être utilisé pour identifier les mots-clés pertinents. Il est disponible en français (https://thesaurus.inrae.fr/thesaurus-inrae/fr/). Il est recommandé d'avoir des mots-clés différents des mots utilisés dans le titre.
Abstract : titre	quae-rubrique	Titre en anglais. Il est la traduction du titre en français.
Abstract : contenu	normal	En anglais. Il est la traduction du résumé en français. Il pourra inclure des éléments de contextualisation.
Keywords	rubrique	En anglais, 5-6 mots clés. Ils sont la traduction des mots clefs en français. Ils pourront être contextualisé. Le thesaurus INRAE est disponible en anglais (https://thesaurus.inrae.fr/thesaurus-inrae/fr/).
Titre et sous titre	Titre 1 Titre2 Titre 3	Les titres de parties et de paragraphes doivent être le reflet du contenu, et doivent apporter une information. Trois niveaux de titres sont prévus, tous les titres doivent être numérotés à la main (pas de numérotation automatique), incluant l'introduction et la conclusion.
Corps de texte	Qnormal	L'article sera en format portait . Les notes de bas de page, sauts de section et de page sont interdits . Les résultats présentés seront anonymisés le cas échéant. Les mots et / ou phrases les plus importantes du texte (précisant l'idée du paragraphe ou mettant en valeur une étape nouvelle du cheminement) peuvent figurer en caractères gras . Les acronymes sont limités au strict minimum et le cas échéant explicités à la première utilisation Les règles de typographie sont précisées dans un guide INRAE disponible sur le site . Le style direct sera privilégié, les doubles négations ne sont pas autorisées. Les locutions latines sont en italique Les unités de mesure, pourcentage sont précédés d'un espace insécable.
Photos	Sans objet	Elles peuvent être en couleur. Le niveau de contraste doit permettre une bonne visibilité en impression Noir et Blanc. La largeur sera comprise entre 50 et 100 % de la largeur du texte. Les photos sont appelées dans le texte.



Titre des photos	Quel titre figure	Sous la photo sont précisés : Photo XX : titre (précise le contenu, clair et concis), crédit de la photo.
Texte alternatif des photos**	normal	Sous chaque photo un texte alternatif, de 145 caractères maximum, décrit brièvement le type d'illustration et l'information principale qu'elle transmet.
Figures		Elles peuvent être en couleur. Le niveau de contraste doit permettre une bonne visibilité en impression Noir et Blanc. La largeur sera comprise entre 50 et 100 % de la largeur du texte. Les figures sont appelées dans le texte. Si elles proviennent d'autre ouvrages, la référence est précisée. En cas de texte dans les figures, ils seront dans une police de type arial, arial Narrow, police 8 minimum
Titre des figures	Quel titre figure	La figure devra être appelé dans le texte en précisant son numéro. Sous la figure seront précisés : Schéma descriptif Figure XX : titre (précise le contenu, clair et concis)
Texte alternatif des figures**	normal	Description de la figure XX Sous le titre de chaque figure, un texte alternatif de 145 caractères maximum, décrit brièvement le type d'illustration et l'information principale qu'elle transmet (Exemple : <i>Graphique à barres comparant les émissions de gaz à effet de serre de quatre fermes</i>). Le texte alternatif est obligatoire pour toutes les figures, schémas, cartes et diagrammes informatifs. Le texte descriptif est à ajouter lorsque : <ul style="list-style-type: none"> - la figure contient de nombreuses données ; - la lecture du texte seul ne permet pas d'en comprendre le contenu ; - la figure sert de support à un raisonnement scientifique. Retour au texte
Description des figures**	normal	Description de la figure XX A l'attention des publics dans l'incapacité d'en prendre connaissance, il décrit le contenu de la figure (complémentaire au titre et à l'article) : <ul style="list-style-type: none"> - commencer par une vue d'ensemble, puis aller vers le détail ; - style concis, neutre, sans interpréter ; - employer des verbes d'action simples (<i>montre, compare, représente, illustre...</i>) ; (Exemple : <i>le graphique montre que les fermes A et B présentent les plus fortes émissions de gaz à effet de serre, tandis que les fermes C et D ont un impact réduit, inférieur à 50 % du maximum</i>).



		Retour au texte
Titre du tableau	quae-titre-tableau	Situé au-dessus du tableau.
Tableaux*	normal	Ils sont en niveaux de gris, intégrés dans le fichier directement en utilisant la fonction tableau de word (et non ajoutés comme une image). Le niveau de contraste doit permettre une bonne visibilité en impression Noir et Blanc. Les tableaux imbriqués sont interdits. La largeur sera comprise entre 50 et 100 % de la largeur du texte. Ils sont appelés dans le texte.
Notes de tableau	quae-note-tableau	Sous le tableau.
Encadré	Quae-encadre-début	<p style="text-align: center;">D</p> <p style="text-align: center;">Titre encadré</p> <p style="text-align: center;">F</p>
Éthique	normal	Les auteurs/autrices déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.
Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles	normal	Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.
Déclaration relative à l'Intelligence artificielle (IA) générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction	normal	<p>Les usages peuvent être :</p> <p>Assistance rédactionnelle : outils d'aide à la langue, à la reformulation, à la traduction ou à la mise en forme de références bibliographiques, utilisés sous supervision humaine (ex : DeepL Write, Grammarly, ChatGPT pour correction linguistique, Scribbr). Il est recommandé aux autrices et auteurs/autrices de ne pas utiliser d'IA avec l'option d'apprentissage.</p> <p>En dehors de ces usages, l'utilisation d'IA n'est pas permise.</p> <p>En l'absence d'usage d'IA :</p> <p>Les auteurs/autrices déclarent ne pas avoir eu recours à des technologies d'intelligence artificielle pour la préparation de ce manuscrit.</p> <p>En cas d'utilisation d'IA :</p> <p>Les auteurs/autrices déclarent avoir utilisé l'outil [nom de l'outil] pour [l'usage à préciser]. Les résultats ont été intégralement vérifiés et validés par les auteurs/autrices.</p>



ORCIDs des auteurs ou ID Hal	normal	Pour une meilleure attribution des articles. Les ORCID seront précisés en format https://
Contributions des auteurs	normal	Préciser les rôles respectifs des auteurs/autrices en utilisant la taxonomie Credit . Chaque rôle décrit une contribution intellectuelle, technique ou organisationnelle à l'article. Plusieurs rôles peuvent être attribués à une même personne. (Version française de la taxonomie)
Déclaration de conflits d'intérêt	normal	Préciser les intérêts concurrents ou les absences d'intérêts. L'existence éventuelle de brevets. Une phrase type est proposée dans le modèle, elle est à adapter aux cas particuliers. En l'absence de conflit d'intérêt : Les auteurs/autrices déclarent ne pas travailler, ne pas conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.
Remerciements	normal	Rubrique facultative.
Déclaration de soutien financier	normal	Préciser les soutiens et leur nature.
Références bibliographiques	normal	La liste des références bibliographiques est précisée, par ordre alphabétique. Elle est présentée selon la norme APA 7 (l'application en ligne peut être utilisée pour mettre en forme les references : https://www.scribbr.fr/references/generator/apa/),
Pour citer l'article :	normal	Complété par la revue. Suivi de la mention suivante :  Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0) https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/ Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs/autrices, la mention de sa publication dans la revue Innovations agronomiques et son DOI, la date de publication.

* Le style graphique des tableaux recommandé est le suivant

TITRE COLONNE	TITRE COLONNE	TITRE COLONNE	TITRE COLONNE
TITRE LIGNE	Texte	Texte	Texte
TITRE LIGNE	Texte	Texte	Texte